

Quel **lieu** pour quel projet artistique ?

Organiser, promouvoir, évaluer une manifestation

Connaitre la **réglementations** et les **démarches**

Mise en œuvre d'un **projet artistique**

Accueillir une **équipe** artistique, **action** culturelle

Etablir un **budget** culturel

Accueillir du **public** assurer sa **sécurité**

Un itinéraire en **6 modules** indépendants

POURQUOI CET ITINÉRAIRE DE FORMATION ?

Dans un souci de favoriser l'accès à la formation des professionnels du spectacle vivant de Haute-Normandie, du secteur public comme du secteur privé, l'Afdas et le CNFPT, avec l'appui de l'ODIA Normandie et de l'Atelier 231, proposent l'itinéraire de formation :

**«Mise en œuvre
d'un projet artistique»**

QUI EST CONCERNÉ ?

Dans le cadre des financements de la formation professionnelle (AFDAS, CNFPT), sont concernés tous les professionnels œuvrant dans le champ du spectacle vivant qu'ils soient :

- agents territoriaux (titulaires et non titulaires),
- salariés permanents de droit privé,
- salariés intermittents du spectacle.

Cet itinéraire, mis en œuvre pour s'adapter le plus possible aux besoins et attentes de chacun, est conçu sous forme de 6 modules indépendants.

**Il peut ainsi être suivi en totalité
ou partiellement.**

OÙ ?

Afin de répondre au besoin de proximité, ces modules se dérouleront en Haute-Normandie.

QUAND ?

Trois modules sont prévus en 2010 : avril, octobre et décembre.

Trois autres modules sont prévus en 2011 : février, avril et octobre.

La réalisation et l'ordre des modules seront fonction des effectifs recensés lors des préinscriptions.

QUELLE DURÉE DE FORMATION ?

Chaque module de l'itinéraire de formation a été conçu pour aller à l'essentiel.

Leur durée varie donc de 3 à 4 jours consécutifs ou non.

QUEL LIEU POUR QUEL PROJET ARTISTIQUE ? 2 x 2 jours

- S'interroger sur la notion de lieux de la représentation.
- Analyser la variété des sites possibles pour l'accueil des spectacles.
- Identifier les contraintes et les atouts des lieux ou salles de spectacle.
- Appréhender les enjeux artistiques.

ORGANISER, PROMOUVOIR ET ÉVALUER UNE MANIFESTATION 3 jours

- Connaître la méthodologie de conduite de projet.
- Identifier les actions à mener et les outils à utiliser.
- Savoir rechercher et traiter des informations spécifiques au champ culturel.

ACCUEILLIR UNE ÉQUIPE ARTISTIQUE ET DÉVELOPPER UNE ACTION CULTURELLE 3 jours

- Identifier les différents types, objectifs et enjeux des résidences d'artistes sur un territoire.
- Acquérir une méthodologie pour mettre en œuvre une résidence d'artistes sur un territoire.
- Mettre en place des dispositifs d'action culturelle dans le cadre d'une résidence d'artistes sur un territoire.

ACCUEILLIR DU PUBLIC ET ASSURER SA SÉCURITÉ 3 jours

- Prendre en compte les services périphériques nécessaires à la qualité de l'accueil.
- Comprendre l'environnement du cadre réglementaire qui s'applique pour assurer la sécurité du public dans les lieux de représentation fixes ou éphémères.
- Appréhender les procédures administratives et les moyens humains et matériels nécessaires à mettre en place pour assurer la réalisation des manifestations en respectant ces différents cadres réglementaires.
- Identifier les différentes étapes de ce travail pour pouvoir mettre en place la planification efficace pour que la manifestation ait lieu au moment voulu et prévu, dans de bonnes conditions.

ÉTABLIR UN BUDGET CULTUREL 3 jours

- Savoir évaluer le coût de revient d'un spectacle.
- Savoir équilibrer un budget en fonction des ressources évaluées.
- Savoir identifier les postes de dépenses à risques.
- Savoir réaliser les tableaux de bord pour le suivi.
- Savoir identifier le ou les partenaires financiers d'un spectacle.

CONNAÎTRE LA RÉGLEMENTATION ET LES DÉMARCHES 3 jours

- S'initier aux règles de droit applicable en matière d'organisation du spectacle.
- Connaître les démarches administratives, financières et fiscales liées à l'organisation de spectacles.

EN SAVOIR PLUS ET COMMENT PARTICIPER ?

POUR TOUTE INFORMATION
OU POUR SE POSITIONNER SUR CETTE OFFRE :

Contactez Nicolas Bria (ODIA Normandie)

Tél. : 02 35 07 98 71 / fax : 02 35 70 01 42

Courriel : nbria@odianormandie.com

Ou retournez le formulaire joint à :

ODIA Normandie

1bis, chemin de Clères

76130 MONT SAINT AIGNAN



Formulaire de préinscription

nom : _____ prénom : _____

Cocher les cases correspondantes :

Sexe : Homme Femme

CP : _____ ville : _____ Canton : _____

Métier : _____

Cocher les cases correspondantes :

Emplois : Art Autre

Sexe : Homme Femme

CP : _____ ville : _____ Canton : _____

Prénom et nom : _____

Particulier à contacter : Oui Non

Téléphone : _____

Quel lieu devez-vous remplir au moins ?

Atelier, proposition ou atelier sans manifestation

Ateliers sans espace artistique et développer une offre culturelle

Accueil du public et conseil au client

Espace ou atelier d'art

Soutenir la régularité et les démarches

Fait à _____ le _____

Signature de l'artiste : _____

AFDAS

normandie

